

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE «MARIE ESTHER IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 10, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUP ROYAL FIRST SARL »

Objet : La prestation de divers services, BTP, la gestion immobilière, génie civil, et VRD, l'importation et l'exportation de matériels, fournitures et marchandises diverses, le commerce général ; l'acquisition et la vente par voie d'appel d'apport, d'échange, d'achat ou autrement, la construction, l'aménagement, la décoration intérieur, rénovation de bâtiment, la mise en place de l'établissement hôtelier, la restauration, Agence évènementiel, la prise à bail à court ou long terme avec ou sans promesse de vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis, pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et affaires de la société, ainsi que tous fonds de commerce, matériels et objets immobiliers, denrées, produits et marchandises et objet de toute nature etc. ainsi que tout établissement industriels et commerciaux et de tous comptoirs. La participation de la société dans toutes entreprises similaires ; Et généralement toutes opérations, financières ; commerciales ; industrielles mobilières, ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou tout autre objet similaire ou connexe. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 10, Ilot 272

Dirigeant(s) : Mme GOUAMENE SERY HORTENSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02178 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15706/GTCA/RC/2021 du 22/03/2022

